

Objet **Communauté de Communes du Haut-Chablais : Message de Annie Alem**

De Annie Alem <Annie.a.p@live.fr>

À <direction-urbanisme@hautchablais.fr>, <info@hautchablais.fr>

Date 2017-04-24 18:40

Priorité Normale

Formulaire "Enquête publique - Révision du PLU de LE BIOT" posté le 24/04/2017 à 18:40:20.
[Depuis cette page.](#)

NOM

Alem

Prénom

Annie

Email

Annie.a.p@live.fr

Téléphone

0450491251

Adresse

8 rue Lionel Terray

Code postal

74100

Ville

Annemasse

Votre message

Bonjour Monsieur, je voulais vous signifier que les parcelles 2293,2285,2291,2248,2329, concernant la zone UX de Richebourg, non jamais fait partie des ateliers artisanaux existants à ce jour.

Ces parcelles sont privées et attenantes a un logement privé.

De plus en face se trouve une grande maison d habitation qui serait gênée par la proximité d une extension des entreprises avec le bruit que cela occasionnerai.

Je pense qu il est important de tenir compte du bien être et confort des habitants de proximité !!

La combe dont je suis en partie propriétaire et pour lequel j ai adhéré au projet, me parait suffisamment spacieuse pour recevoir les futures entreprises et surtout ne gênerons pas les habitations.

Les parcelles dont je vous parle représentent a peine 500m2 (le tout) et il y a 1 petit entrepôt, un garage, une cave et un grenier, tout est utilisé&n bsp;!!

Avec toute ma considération, je vous demande humblement de retirer ce petit emplacement de la zone UX, afin qu il puisse rester à ses propriétaires et surtout éviter le bruit et le visuel désastreux que peux représenter un dépôt de tout genre devant (8, 9m) une maison d habitation.

Veuillez agréer a mes meilleurs salutations et souhaite vivement un retour positif à ma demande, avec toute la réflexion que cela implique.

Alem Annie

Envoi via le site [Communauté de Communes du Haut-Chablais](#)

Vous pouvez gérer les réponses [sur cette page.](#)